



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E72658

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2023

ÉDITÉ LE 20/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALES 2004 B 320

Siret : 479 120 925 00017

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 60519S

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001297607

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001297607

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Raison sociale : A TOUT BOIS DE COEUR

RUE DU DOCTEUR PAUL VERMALE
30160 BESSEGES

Téléphone : 04 66 25 18 98

Portable : 06 99 52 02 51

Fax :

Site Internet : atbc.fr

E-mail : info@atbc.fr

Responsabilité légale :
DION MARVIN GÉRANT / SECHET DANIEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/07/2019
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	23/07/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.